

# FICHE DE DECLARATION PROFESSIONNELLE REDEVANCE DECHET MENAGERS ET ASSIMILES

(A nous retourner par courrier ou par mail)

**En l'absence de justificatifs, les modifications ne seront pas prises en compte**

## DESIGNATION DE L'ENTREPRISE

### L'Entreprise :

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Commune : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Nature de l'Activité : .....

L'Entrepreneur :  M.  Mme  Melle

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Adresse, **si différente** de l'entreprise : .....

.....

.....

## La GESTION des DECHETS de l'ENTREPRISE

### Le service de COLLECTE EN PORTE A PORTE

Le montant de la redevance est calculé en fonction de la quantité de déchets collectés.

L'entreprise utilise-t-elle le service de collecte en porte à porte pour la gestion de ses déchets ?

Non

Joindre à la déclaration :

- tous justificatifs de l'élimination des déchets par une filière réglementaire (copie du contrat d'enlèvement, bons de reprise...),

- un courrier sur papier libre daté et signé indiquant très précisément les raisons pour lesquelles le service de collecte en porte à porte n'est pas utilisé

*\*un habitant de Picardie des Châteaux produit à l'année 250kg d'Ordures Ménagères et 52 kg de déchets recyclables*

Oui

- Tri des déchets selon les consignes du moment ?  Oui  Non

- Nature des déchets collectés :

.....  
.....

- Estimation de la quantité de déchets collectés : remplir l'une des lignes suivantes :

- Tonnage / an : ..... Kg ou tonne





- Volume / an : ..... m3 ou litre

- Equivalent habitant\* : .....

## La DECHETERIE

Les professionnels de Picardie des Châteaux peuvent apporter leurs déchets à la déchèterie des Michettes du lundi au vendredi.

L'accès est autorisé sur présentation de tickets prépayés achetés au siège de la communauté de communes.

Petits véhicules utilitaires (Ex :Kangoo, Partner..)		P.V ≤ 1,3 T	15€/passage 1 ticket
Véhicules type fourgon (Ex : Boxer, Trafic..) avec ou sans remorque non immatriculée		1,3 T < P.V ≤ 2,1 T	30€/passage 2 tickets
Gros véhicules de moins de 3,5 T avec ou sans remorque non immatriculée		P.V > 2,1 T	45€/passage 3 tickets
Remorque de 500 kg et plus (nécessitant une immatriculation)			45€/passage 3 tickets

## DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration et des **documents joints**.

En cas de non-retour de cette déclaration, ou de défaut de production de justificatifs, vous serez assujettis à la base maximale.

En cas de fausse déclaration, vous serez assujettis à une redevance maximale majorée.

Fait à :

Le :

Signature :